



Association des Maires  
du Département  
du Territoire de Belfort

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Samedi 14 avril 2012

L'Assemblée Générale de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est déroulée le samedi 14 avril 2012 à 10h30 à la Maison des Communes, sous la présidence de M. Michel Berné. Une quarantaine d'élus et une dizaine d'invités étaient présents.

### **A la tribune :**

M. Michel BERNÉ, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, Maire de Rougemont-le-Château



Après les présentations et remerciements d'usage, le Président, M. Michel BERNÉ ouvre la séance.

### **1. Discours du Président**

Une minute de silence a été demandée à la mémoire de Bernard TRITTER, Maire d'Auxelles-Bas.

### **2. Bilan d'activités 2011**

Le Président dresse le bilan des activités pour l'année 2011 (*voir brochure en pièce jointe*).

- ***Le bilan d'activités 2011 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.***

### **3. Bilan financier 2011**

Le bilan financier (*voir pièce jointe*), réalisé par l'expert-comptable, M. Matthieu OROSCO, et présenté Mme Humbert, trésorière, fait apparaître un déficit net comptable de 2683,67 €. Le bilan 2011 s'équilibre à l'actif comme au passif à 63453 €.

- ***Le bilan financier 2011 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.***

### **4. Projets 2012 : Formation des élus**

Le Président présente le plan de formation des élus 2012/2013 (*voir brochure en pièce jointe*).

- ***Le programme pour la formation des élus 2012/13 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.***

## **5. Budget prévisionnel 2012**

Le Président présente le projet de budget 2012 équilibré en en produits et charges pour un montant de 91 216 € (voir brochure en pièce jointe).

- **Le budget prévisionnel 2012 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

## **6. Cotisations 2012**

Sur proposition du Bureau et adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration de l'Association des Maires du T. de Belfort, les taux des cotisations 2012 vont légèrement augmenter pour les collectivités adhérentes (voir brochure en pièce jointe) :

Cotisation des communes	> Augmentation de 10% sur le forfait ou sur la base
Cotisation des communautés	> Augmentation de 5,5%
Cotisation des syndicats intercommunaux	> Augmentation de 3,5%
Cotisation personnelle des maires	> Augmentation de la cotisation à 30 euros

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF) votés en novembre dernier, ceux-ci restent stables.

- **Les taux des cotisations 2012 sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h30.



Belfort, le 16 avril 2012  
Le Président,

Michel BERNÉ.